UCL Université catholique de Louvain

WFSP2252

2015-2016

Organisation et législation hospitalière

3.0 crédits	30.0 h	1q

Enseignants:	Hallet Benoît ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Bruxelles Woluwe
Préalables :	WESP 1007 Introduction aux théories des organisations
Thèmes abordés :	-- La structure et l'organisation d'une institution de soins dont l'hôpital -- La législation hospitalière et d'autres institutions de soins dont les MRS -- Le management d'une institution de soins -- Les réseaux de soins formels et informels -- Les concepts de l'architecture hospitalière
Acquis d'apprentissage	-- Appréhender et analyser le cadre normatif et législatif dans lequel s'intègrent l'organisation et la structuration des hôpitaux (ou des MRS - soins à domicile, centres de jour, soins palliatifs, services Sp.) -- Comprendre les finalités de l'organisation et être capable d'en faire une lecture critique et dynamique -- Intégrer et traiter l'ensemble des informations : juridiques, législatives, sanitaires, économiques, sociales, dans la gestion des activités présentes et dans la préparation des activités futures. -- Identifier les objectifs et les leviers de la performance organisationnelle dans un environnement contraignant, complexe et en perpétuelle évolution -- Décrire et analyser les enjeux, défis et contraintes des différents services d'une institution : les services médicaux et soignants, les services financier, des ressources humaines, logistiques et administratifs. -- Expliquer les interactions existantes entre les différents partenaires (clients, fournisseurs...) et proposer des améliorations si nécessaire. -- Analyser l'organisation et ses sous-ensembles dans leur environnement direct et plus éloigné et en développer une vision systémique -- Dans une perspective temporelle et concurrentielle, structurer (et mener) les activités de l'organisation de soins, pour atteindre grâce à des stratégies identifiées des objectifs définis et cela dans le respect des politiques sanitaires -- Elaborer des projets de changement au sein de l'organisation de soins, ainsi qu'inscrire les activités dans un processus d'amélioration continue de la qualité. -- Proposer des orientations pertinentes pour la survie de l'organisation ainsi que des modifications de la structure de ces -- Mobiliser des mesures multi dimentionnelles de la performance et de contrôle des activités (gouvernance), et en comprendre les interactions *La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».*
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	Travail individuel d'intégration des concepts et apports donnés au cours d'une situation concrète + examen oral selon les directives données par l'enseignant

Méthodes d'enseignement :	-- Cours théorique -- Exemples concrets -- Analyse de situations
Contenu :	-- La structure organisationnelle et fonctionnelle d'une institution de soins : organigramme, liaisons hiérarchiques et fonctionnelles -- L'organisation et la gestion des institutions de soins, y compris dans ses aspects juridiques et légaux : La loi sur les hôpitaux, les divers conseils, organes, comités et conseils ; -- Le système hospitalier belge et comparaison internationale : réseaux publics et privés ; La programmation, l'agrément, la subsidiation des équipements ; Le statut du médecin hospitalier et des autres professionnels ; -- Les réseaux de soins formels et informels -- Les principaux concepts de l'architecture hospitalière et ses répercussions sur l'organisation et le bon fonctionnement de l'hôpital. -- Outils de management des organisations
Faculté ou entité en charge:	FSP

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)

Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en sciences de la santé publique	ESP2M	3	-	
Master de spécialisation en pharmacie hospitalière	HOPI2MC	3	-	